

APPEL À PROJETS
OFFRE COMMERCIALE
EN CIRCUIT COURT
95500 GONESSE

Date limite de réception des candidatures
30/09/2019 à 12h00



PRÉAMBULE

Dans le cadre de sa politique de dynamisation du commerce dans le centre-ville de Gonesse, la municipalité s'engage à faciliter l'implantation commerciale et développer l'activité économique avec l'émergence d'une offre commerciale en circuit court.

Ce document vise à présenter la nature du projet, le déroulement de l'appel à projet et la composition des candidatures à remettre.

PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

Située dans le Val d'Oise au Nord de Paris au sein de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France, la ville de Gonesse compte plus de 26 000 habitants dont 45% de moins de 30 ans. En lien direct avec le bassin d'emploi de l'aéroport Roissy Charles de Gaulle, la ville de Gonesse accueillera une des opérations emblématiques du Grand Paris : le « Triangle de Gonesse » ainsi qu'une station de métro de la ligne 17 du Grand Paris Express.

Centralité administrative, économique et judiciaire, la Ville de Gonesse a engagé une politique de développement urbain sur plusieurs thématiques dans le but de faire émerger un premier projet d'ensemble à l'échelle de son centre-ville. La commune a été sélectionnée par l'État pour poursuivre le projet de mutation de son centre-ville et le compléter dans le cadre du programme Cœur de Ville.

L'OFFRE COMMERCIALE

La ville de Gonesse propose une offre commerciale de proximité qui se structure autour de commerces répondants aux besoins des habitants (tabac/presse, salon de coiffure, fleuriste, bar/brasserie, pharmacie...). Le centre-ville, premier pôle commercial de la ville, concentre 50% de l'offre marchande.

La rue de Paris se présente comme le linéaire marchand structurant au sein du centre-ville regroupant plus de la moitié de l'offre (52%).

On note une part limitée d'offre de restauration en centre-ville (8% contre 12% dans les moyennes attendues) parfois peu qualitative.

LE PROJET COMMERCIAL

OBJET

Les citoyens sont de plus en plus nombreux à fréquenter les points de vente permettant d'accéder à des produits frais et de qualité proposés directement par les producteurs locaux et réduisant le nombre d'intermédiaires jusqu'au consommateur.

Au regard du développement économique et commercial du centre-ville de Gonesse et de l'apparition de ces nouvelles tendances de consommation tournées vers une alimentation plus saine, la mise en place d'un projet commercial en circuit court apparaît comme un besoin réel identifié pour la municipalité.

CIBLE

Cet appel à candidature s'adresse aux acteurs suivant :

- Les candidats à la création d'entreprise
- Les producteurs et artisans
- Les membres adhérents et animateurs des parc naturels, des réseaux Amap, Civam...
- Les membres adhérents de la Chambre d'Agriculture, de la FADEAR ou de la FNAB.

Afin de contribuer à la dynamique marchande de son centre-ville, la Ville de Gonesse souhaite sélectionner des porteurs de projets pour l'exploitation des activités suivantes :

- Activité alimentaire en circuit-court : fruits, légumes, produits laitiers, viande, charcuterie, boissons
- Toute autre activité pouvant être impliquée dans une démarche de circuit court

DISPOSITIONS TECHNIQUES

La définition d'un emplacement adapté sera étudiée avec la municipalité au regard des besoins relatifs au projet.

Le projet pourra prendre la forme d'une structure juridique de type SCIC. Cependant, la réflexion sera ouverte à tout type de montage au regard des souhaits et capacités du porteur de projet retenu.

Le ou les lauréats du présent appel à projet pourront bénéficier d'un accompagnement à la création et au montage du projet économique sur les trois premières années.

DÉROULEMENT DE L'APPEL À PROJETS

ÉTAPE 1 - CANDIDATURE

Les candidatures dématérialisées devront être transmises avant le :

30 septembre 2019

Et à l'adresse suivante : vbryche@mairie-gonesse.fr

Les candidats devront remettre un **dossier de présélection** du projet commercial qu'ils proposent. Ce dossier se compose des documents suivant :

- o Une présentation du candidat
 - o Une lettre de motivation
 - o Une présentation du candidat et de ses expériences favorisant sa compétence dans projet de développement d'un magasin collectif en circuits courts
- o Une présentation technique du modèle économique envisagé :
 - o Le type d'offre et le revenu mobilisé
 - o La largeur et la profondeur de l'offre disponible dans le magasin
 - o Les moyens mis en œuvre pour favoriser le démarrage du magasin

ÉTAPE 2 - ANALYSE DU JURY

Les candidatures reçues seront étudiées par le jury au fur et à mesure de leur réception. Les candidats dont le dossier ne correspond pas au présent cahier des charges en seront avertis dans les meilleurs délais.

Le jury pourra éventuellement inviter des porteurs de projet manifestement complémentaires, à se rapprocher les uns des autres.

ÉTAPE 3 - AUDITION DES CANDIDATS RÉPONDANT AUX CRITÈRES

Les candidats présélectionnés pour les auditions finales en seront informés le :

4 octobre 2019

L'audition d'un ou plusieurs candidats pourra être organisée par le jury à partir de la date de clôture des candidatures.

Les auditions finales auront lieu entre le **7 et 11 octobre 2019**.

ÉTAPE 4 - SÉLECTION DES CANDIDATS

Les lauréats seront informés du résultat final avant le :

15 octobre 2019

Les candidats retenus devront constituer un **dossier de réponse à appel d'offre** composé des documents suivant :

- o Une présentation du candidat
 - o Des références en démarches de création d'entreprise ou autres projets pertinents
- o Une présentation technique du modèle économique envisagé :
 - o La largeur et la profondeur de l'offre disponible dans le magasin
 - o Le recrutement des producteurs fournisseurs
 - o Les partenariats mis en place avec chaque producteur fournisseur
 - o Les moyens logistiques mis en œuvre pour que les produits nécessaires arrivent à être disponibles dans le magasin
 - o Les moyens mis en œuvre pour capter une clientèle résidant ou travaillant sur tout le bassin de vie
 - o Les moyens de gestions envisagés
 - o Les moyens mis en œuvre pour favoriser le démarrage du magasin
 - o Les animations, les actions marketing et les expériences clients qui seront mis en place pour promouvoir le magasin et la qualité des produits proposés
 - o Les actions et les partenariats qui seront créés pour renforcer l'attractivité du cœur de ville
- o Un business plan et prévisionnel financier faisant apparaître des informations liées :
 - o Au nombre d'emplois créés ou envisagés
 - o Au volume d'activité par gamme et de clientèle visé
 - o À la politique prix préconisée
 - o Au plan de financement
 - o Au prévisionnel de trésorerie

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués au regard des éléments suivants :

- La capacité à assurer une offre de circuits courts (réseaux de producteurs mobilisés)
- Types de produits et cibles de clientèles
- Nombre d'emplois créés
- Éléments financiers et chiffre d'affaire prévisionnel de la structure, charges de fonctionnement, équilibre du projet.

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'ÉTUDE

Le jury rassemblera monsieur le Maire de la ville de Gonesse, monsieur le Conseiller Municipal délégué au commerce, aux festivités et aux jumelages, monsieur le Directeur Général Adjoint aux prévisions et à la programmation, madame le Chef de Projet Acion Coeur de Ville, monsieur le Chargé de Mission au commerce de proximité

RAPPEL DU CALENDRIER

La présente consultation se déroulera selon les délais suivants :

- clôture des candidatures : 30/09/2019 à 12h00
- résultat des présélections : 04/10/2019
- audition des candidats retenus : du 07/10/2019 au 11/10/2019
- choix du candidat : avant le 15/10/2019

Je soussigné atteste sur l'honneur de l'exactitude des renseignements fournis dans le dossier de candidature et dans l'ensemble des pièces jointes au dossier.

Fait à le/...../.....

Signature